

15 & 16 octobre 2022

TOURNOI

1. Le règlement de la compétition est celui préconisé par la FFBaD sous la responsabilité du Juge-Arbitre de la compétition : **Jean-Charles ABIHSSIRA**, du club de Caluire-et-Cuire (JAAC).
2. Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement particulier. Le Juge-Arbitre à la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement.
3. Le tournoi est déclaré sous le numéro de dossier Poona 220969 et sera autorisé par la ligue Auvergne Rhône Alpes « AURA » et la Fédération Française de Badminton « FFBaD ».
4. Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés à la FFBaD pour la saison 2022-2023, classés de **R4 à P12** (NC compris), de **cadets à vétérans**. Tout joueur doit être en règle, à la date limite du tirage au sort.
5. Le tournoi se déroulera au **gymnase Pierre de Coubertin**, 6 rue Pierre de Coubertin 69380 CHAZAY D'AZERGUES.
6. Simples Dames et Hommes prévus le **samedi 15 octobre 2022** de 8h à 21h.
Doubles Mixtes prévus le **dimanche 16 octobre 2022** de 8h à 17h30.

INSCRIPTIONS

7. Le **dossier COMPLET** (inscription via BADNET + règlement des droits d'inscription), devra obligatoirement nous parvenir, avant la date limite d'inscription : **6 octobre 2022** (cachet postal faisant foi), à l'adresse suivante pour le paiement par chèque :
BAD' A CHAZ'
5, rue Pierre de Coubertin
69380 CHAZAY D'AZERGUES
8. **Aucune inscription ne sera enregistrée sans dossier COMPLET.** Pour les doubles, l'inscription sera validée à réception du dossier complet de la paire.
9. Les droits d'inscription s'élèvent à **17 €** par joueur pour un tableau et de **21 €** pour 2 tableaux. Les joueurs peuvent s'inscrire sur les deux tableaux.
10. La date du tirage au sort est fixée au **7 octobre 2022**.
11. Le nombre d'inscriptions est limité aux **150 premiers inscrits**.

TABLEAUX ET SÉRIES

12. Chaque tableau se jouera en intégralité sur une journée (phase de poules à la finale). La répartition des tableaux sur chacune des journées sera réalisée en fonction de la taille de chacun des tableaux à la date du tirage au sort.

13. Tous les tableaux seront en poules avec 2 sortants par poule (dans la mesure du possible).
14. Pour chaque tableau, le nombre de participants est limité. En cas de dépassement du nombre d'inscrits, une liste d'attente est constituée, tenant compte des critères suivants, par ordre de priorité :
- Ordre d'arrivée du dossier complet
- Date de paiement des droits d'inscription
15. Les séries seront composées en regroupant les joueurs pour le simple et les paires pour le double selon la moyenne de leur CCPH et non seulement leur classement
16. La date de la mise à jour du CCPH prise en compte pour la moyenne du joueur ou de la paire sera la même que celle du tirage au sort.
17. Un minimum de 4 séries par tableau (dans la mesure du possible) sera créé afin de garantir un niveau cohérent. (*exemple : Une paire D7/D7 possédant respectivement 58 et 62 points et possédant donc une moyenne de 60 $[(58+62)/2]$ points pourra donc se trouver dans la série 2 alors qu'une paire R6/D8 possédant respectivement 70 et 22 points ont une moyenne de 46 $[(70+22)/2]$*)

Le Comité d'organisation remercie par avance tous les participants qui, pour la satisfaction de tous, apporteront leur contribution à la réussite de cette « **6^e édition des PLUMES DORÉES** » en observant ce règlement particulier et en respectant les décisions du juge-arbitre.

15 & 16 octobre 2022

pourra donc se trouver dans la série 3 car leur moyenne est plus faible).

18. Le comité d'organisation, en accord avec le Juge-Arbitre, se réserve le droit de modifier les poules et/ou les tableaux, si besoin est, et prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.

19. Pour le bon déroulement du tournoi, l'ordre des matchs et les horaires sont donnés à titre indicatif, et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge-Arbitre et du comité d'organisation. Les matchs pourront être lancés jusqu'à 1h en avance. Les joueurs souhaitant quitter le gymnase en cours de compétition, le feront après accord du Juge-Arbitre.

PARTICULARITÉS DU TOURNOI

20. Un ou plusieurs photographes arpenteront le gymnase pour prendre des clichés du tournoi. Si vous ne désirez pas être pris en photo, merci d'en informer le comité d'organisation lors de votre pointage à la table de marque.

21. Les récompenses auront une valeur de **800 €** environ et viendront récompenser les vainqueurs et finalistes de chaque tableau.

22. Les volants seront à la charge des joueurs : En cas de litige le volant choisi sera celui en vente dans la salle : **RSL TOURNEY 3**.

RÈGLES DE JEU

23. Tout joueur devra, dès son arrivée, se faire pointer à la table de marque.

24. Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin du match.

25. Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la FFBaD est exigée sur les terrains. Le règlement sera affiché dans la salle.

26. Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de « 5 minutes » pourra être disqualifié par le Juge-Arbitre.

27. Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match. (minimum 2 raquettes, boisson, serviette...).

28. Dès leur arrivée sur le terrain, les joueurs disposent de 3 minutes de préparation (test de volants, mise en tenue et échauffement). Le Juge-Arbitre et le comité d'organisation seront vigilants à ce temps de préparation des joueurs.

29. Le temps minimum de repos entre deux matchs consécutifs est fixé à 20 min. Il pourra être réduit avec l'accord express des intéressé(e)s et prolongé sur décision du Juge-Arbitre.

30. Tout volant touchant les infrastructures fixes (panneaux, lampes ...) sera compté **FAUTE** en jeu et **LET** au service, où il pourra être engagé 2 fois maximum. Le filin touché sera annoncé **LET** dans l'échange comme au service, autant de fois que nécessaire.

31. Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou autres incidents.

32. Les joueurs sont priés de respecter les lieux (salle et vestiaire) et de ne pas dégrader le matériel mis à disposition (filets, poteaux, caisses plastiques...)

33. L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée.

ARBITRAGE ET COACHING

34. Le plateau de jeu est uniquement réservé au Juge-Arbitre, au comité d'organisation et aux joueurs. Les entraîneurs / conseillers techniques n'auront accès au plateau de jeu que lors des arrêts de jeu réglementaires. Le nombre de conseillers

Le Comité d'organisation remercie par avance tous les participants qui, pour la satisfaction de tous, apporteront leur contribution à la réussite de cette « **6^e édition des PLUMES DORÉES** » en observant ce règlement particulier et en respectant les décisions du juge-arbitre.



RÈGLEMENT PARTICULIER - 6^e édition des PLUMES DORÉES

<http://www.badachaz.org>

15 & 16 octobre 2022

techniques autorisé est de 2 maximum par joueurs ou paires.

d'attente si elle existe ou la place sera laissée vacante.

Par courrier : 37 route du Vercors, 38500 SAINT-CASSIEN

35. Vu la configuration de la salle et l'espace entre les terrains, le coaching sera INTERDIT en dehors des arrêts de jeu réglementaires.

36. Les matchs seront auto-arbitrés. En cas de litige durant le match, les joueurs pourront faire appel au Juge-Arbitre à n'importe quel moment, qui désignera, si possible, un arbitre (ou faisant office).

37. Les joueurs auront le droit de sortir du terrain pendant les arrêts de jeu à 11 points dans chaque set et ainsi qu'entre chaque set mais ils devront être de retour à 40 sec à l'arrêt de jeu de 11 points et à 1min40 entre les sets sinon ils pourront être sanctionnés par le Juge-Arbitre.

39. La nouvelle paire ne doit pas avoir une valeur telle qu'elle aurait dû occuper une place de tête de série plus élevée que la paire remplacée. La constitution de la nouvelle paire ne doit avoir aucune incidence sur la composition d'une autre paire dans la même ou une autre série. Deux joueurs privés de leur partenaire respectif peuvent constituer ensemble une nouvelle paire.

40. RGC 3.1.5. Les droits d'inscription du joueur forfait, après la date du tirage au sort, ne seront remboursés qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle, etc.) dûment justifié par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

41. Pour les joueurs forfaits, merci d'envoyer au comité d'organisation un justificatif.

42. Le joueur forfait ou blessé, après le tirage au sort, avant ou pendant la compétition, devra envoyer un justificatif dans les 5 jours après la compétition, à la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Badminton. Sous peine de 2 mois de suspension sur le territoire français (tournois et interclubs), en indiquant : nom, prénom, licence, com et date de la compétition :

Par mail : sophie.bluy@badminton-aura.org

RAPPEL

Date limite d'inscription : 6 octobre 2022

Date du tirage au sort : 7 octobre 2022

GEO du tournoi : Joakim LEFEVRE

Juge-Arbitre : Jean-Charles ABIHSSIRA

FORFAITS ET REMBOURSEMENTS

38. En simple, en cas de forfait d'un joueur, celui-ci sera immédiatement remplacé par un joueur en liste d'attente si elle existe ou la place sera laissée vacante.

En double, en cas de forfait d'un joueur de la paire, un joueur privé de son partenaire peut demander son remplacement par un autre joueur. S'il ne trouve pas, le comité d'organisation pourra lui en proposer un. S'il ne souhaite pas jouer avec, il sera lui-même retiré du tableau et la paire sera remplacée par une autre paire en liste

SIGNATURE DU JUGE-ARBITRE

Le Comité d'organisation remercie par avance tous les participants qui, pour la satisfaction de tous, apporteront leur contribution à la réussite de cette « **6^e édition des PLUMES DORÉES** » en observant ce règlement particulier et en respectant les décisions du juge-arbitre.